

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille de revenu Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	95 033 000 \$
Valeur liquidative par part :	156,74 \$
Nombre de parts en circulation :	754 750
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,04 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	35,66 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

Fonds indiciel d'obligations Canada Univers BlackRock Co-operators	30,08 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	30,08 %
Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators	20,05 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	4,98 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	4,97 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	4,94 %
Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Co-operators	2,45 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	2,45 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

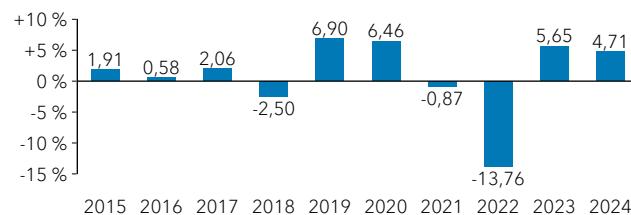
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 097,76 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,94 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille de revenu Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'obligations canadiennes génératrices de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants : Moins de 2 ans 5 % De 2 à 3 ans 4 % De 3 à 4 ans 3 % De 4 à 5 ans 2 % De 5 à 6 ans 1 % 6 ans et plus 0 %	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,04 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille de revenu équilibré Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	159 859 000 \$
Valeur liquidative par part :	202,77 \$
Nombre de parts en circulation :	1 052 475
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,10 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	32,89 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

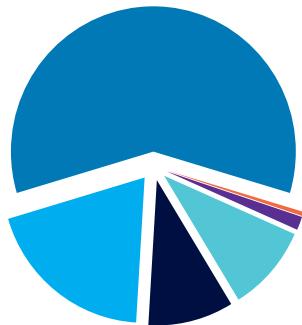
Fonds indiciel d'obligations Canada Univers BlackRock Co-operators	25,13 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	25,12 %
Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators	10,05 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	10,00 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	9,97 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	9,91 %
Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Co-operators	4,91 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	4,91 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2024



- Titres canadiens à revenu fixe 59,19 %
- Actions canadiennes 19,45 %
- Actions américaines 9,70 %
- Actions internationales 9,68 %
- Liquidités et autres actifs nets 1,50 %
- Titres étrangers à revenu fixe 0,48 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 286,28 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,55 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille de revenu équilibré Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'obligations canadiennes génératrices de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants : Moins de 2 ans 5 % De 2 à 3 ans 4 % De 3 à 4 ans 3 % De 4 à 5 ans 2 % De 5 à 6 ans 1 % 6 ans et plus 0 %	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,10 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille de croissance équilibré Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	301 909 000 \$
Valeur liquidative par part :	239,28 \$
Nombre de parts en circulation :	1 717 333
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,21 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	31,89 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

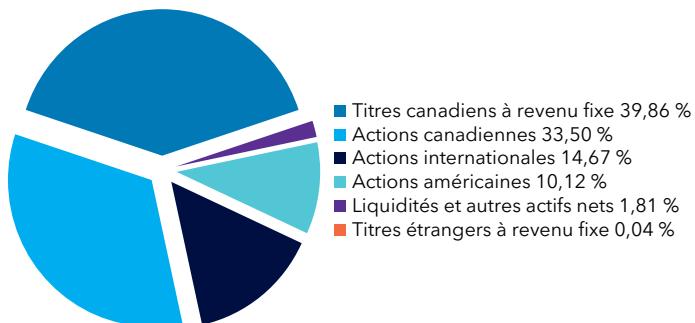
Fonds indiciel d'obligations Canada Univers BlackRock Co-operators	20,14 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	20,14 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	14,98 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,90 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	10,01 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Co-operators	9,99 %
Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Co-operators	4,92 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	4,92 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 461,64 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,87 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille de croissance équilibré Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,21 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille de croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	189 108 000 \$
Valeur liquidative par part :	286,28 \$
Nombre de parts en circulation :	899 493
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,32 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	27,65 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

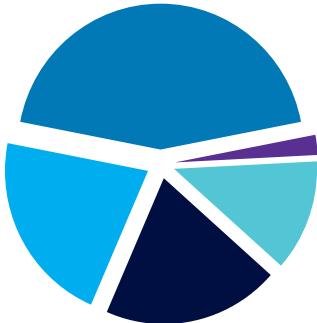
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	20,02 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	15,05 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,93 %
Fonds indiciel d'obligations Canada Univers BlackRock Co-operators	10,09 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	10,09 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Co-operators	10,01 %
Fonds Fidelity Mondial Co-operators	9,95 %
Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Co-operators	4,93 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	4,93 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 9

Répartition des placements

31 décembre 2024



- Actions canadiennes 43,90 %
- Actions internationales 21,52 %
- Titres canadiens à revenu fixe 19,97 %
- Actions américaines 12,37 %
- Liquidités et autres actifs nets 2,22 %
- Titres étrangers à revenu fixe 0,02 %

Quel a été le rendement du fonds?

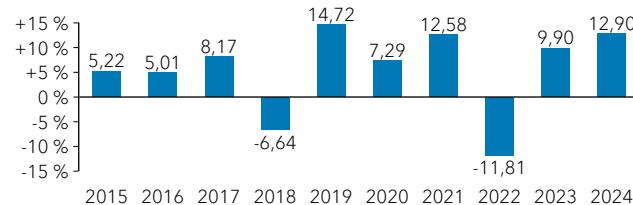
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 691,82 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,40 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille de croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,32 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille de croissance maximum Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	83 730 000 \$
Valeur liquidative par part :	353,99 \$
Nombre de parts en circulation :	333 235
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,38 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	22,13 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties partout dans le monde.

Dix principaux placements

Fonds d'actions canadiennes Co-operators	20,07 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	15,09 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Co-operators	15,05 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,96 %
Fonds indiciel d'actions canadiennes BlackRock Co-operators	10,04 %
Fonds Fidelity Mondial Co-operators	9,97 %
Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Co-operators	7,41 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	7,41 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2024



- Actions canadiennes 58,60 %
- Actions internationales 21,62 %
- Actions américaines 17,48 %
- Liquidités et autres actifs nets 2,29 %
- Titres canadiens à revenu fixe 0,01 %

Quel a été le rendement du fonds?

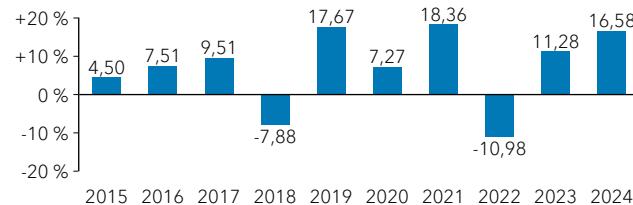
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 955,54 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,94 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille de croissance maximum Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,38 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille NEI ER Sélect revenu Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	6 281 000 \$
Valeur liquidative par part :	120,79 \$
Nombre de parts en circulation :	66 274
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,16 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2024 :	16,86 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

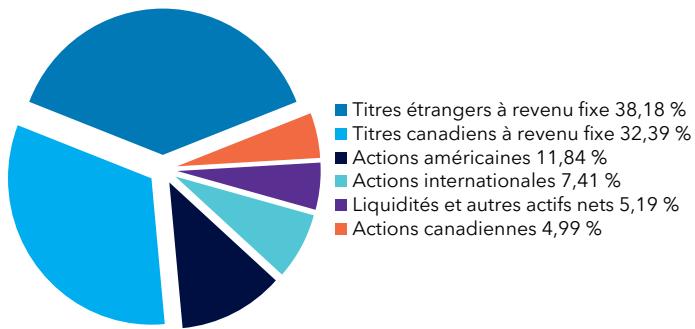
Fonds d'obligations canadiennes NEI	35,88 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	21,71 %
Fonds d'obligation d'impact mondiales NEI	11,50 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	7,23 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	6,18 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI	4,61 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	4,09 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	3,49 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	2,61 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	1,03 %

Les 10 principaux placements représentent 98,33 % du fonds.

Nombre total de placements : 11

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 145,99 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,37 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille NEI ER Sélect revenu Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une forte pondération de titres à revenu fixe. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,16 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	4 063 000 \$
Valeur liquidative par part :	137,43 \$
Nombre de parts en circulation :	85 475
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,21 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2024 :	14,83 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

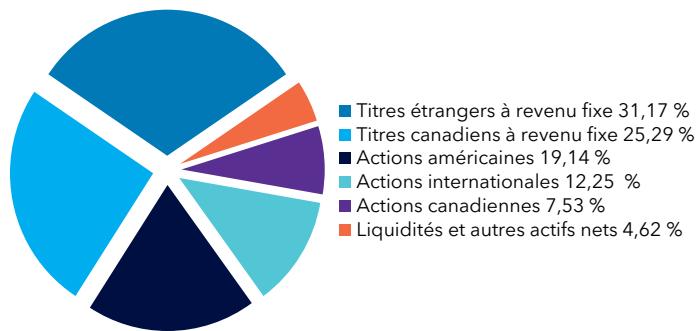
Fonds d'obligations canadiennes NEI	27,76 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	17,49 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	10,42 %
Fonds d'obligation d'impact mondiales NEI	8,61 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	5,38 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	5,30 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	5,15 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	5,11 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI	5,00 %
Fonds de croissance mondiales NEI	2,56 %

Les 10 principaux placements représentent 92,78 % du fonds.

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 233,16 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,12 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une faible pondération de titres à revenu fixe. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,21 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille NEI ER Sélect équilibré Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	29 777 000 \$
Valeur liquidative par part :	166,43 \$
Nombre de parts en circulation :	971 757
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,32 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2024 :	14,55 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

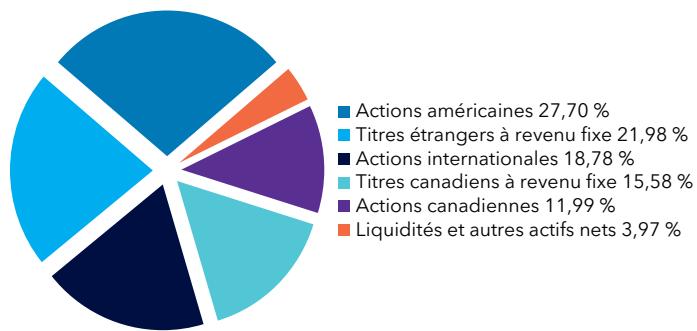
Fonds d'obligations canadiennes NEI	16,56 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	14,77 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	13,30 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	7,76 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	6,81 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	6,68 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	5,10 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI	4,71 %
Fonds d'obligation d'impact mondiales NEI	3,77 %
Fonds de croissance mondiales NEI	3,69 %

Les 10 principaux placements représentent 83,15 % du fonds.

Nombre total de placements : 17

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

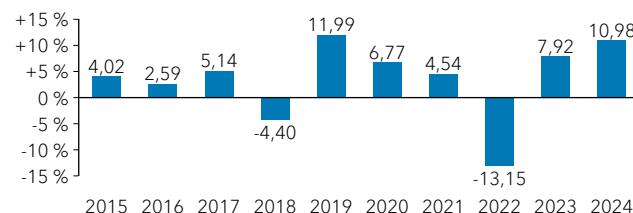
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 394,67 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,38 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille NEI ER Sélect équilibré Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,32 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille NEI ER Sélect croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	8 409 000 \$
Valeur liquidative par part :	200,98 \$
Nombre de parts en circulation :	70 193
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,55 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2024 :	12,95 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

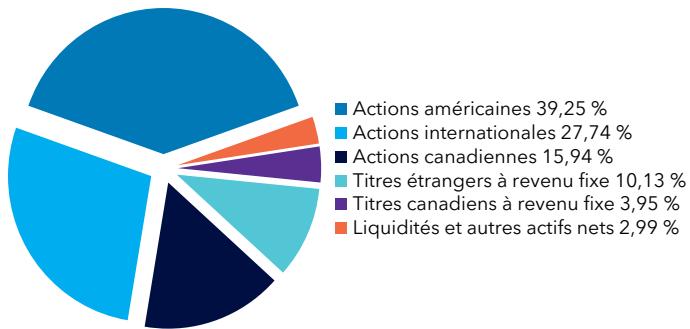
Fonds d'actions américaines ER NEI	23,91 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	11,47 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	11,33 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	7,94 %
Fonds de valeur mondial NEI	6,24 %
Fonds de croissance mondiales NEI	6,11 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	5,58 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	4,80 %
Fonds d'Infrastructure Propre NEI	3,81 %
Fonds d'obligations canadiennes NEI	3,71 %

Les 10 principaux placements représentent 84,90 % du fonds.

Nombre total de placements : 16

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

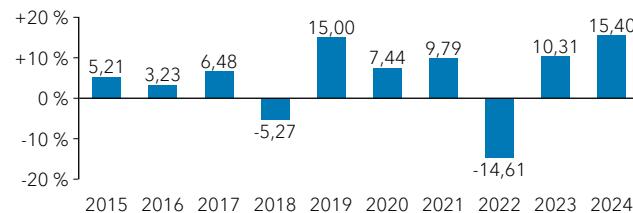
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 615,38 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,91 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Portefeuille NEI ER Sélect croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. L'investisseur doit pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants : Moins de 2 ans 5 % De 2 à 3 ans 4 % De 3 à 4 ans 3 % De 4 à 5 ans 2 % De 5 à 6 ans 1 % 6 ans et plus 0 %	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,55 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS Actif polyvalent^{MC} III

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Bref aperçu

Date de création du fonds :	7 janvier 2003
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	228 564 000 \$
Valeur liquidative par part :	140,37 \$
Nombre de parts en circulation :	2 192 641
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,76 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	22,36 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des débentures de sociétés qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

Fonds commun Addenda obligations de sociétés court terme	6,38 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,55 %, 15 septembre 2032	5,33 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 juin 2032	5,09 %
Gouvernement du Canada, 3,25 %, 1 décembre 2034	4,93 %
Province du Québec, 4,40 %, 1 décembre 2055	4,86 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,55 %, 15 mars 2025	4,27 %
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 mars 2028	4,08 %
Fonds commun Addenda hypothèques commerciales	3,53 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,90 %, 15 mars 2031	3,22 %
Hydro-Québec, 6,00 %, 15 février 2040	3,13 %

Les 10 principaux placements représentent 44,82 % du fonds.

Nombre total de placements : 322

Répartition des placements

31 décembre 2024



- Obligations fédérales canadiennes 32,91 %
- Obligations de sociétés canadiennes 31,99 %
- Obligations de provinces canadiennes 28,69 %
- Prêts hypothécaires 3,12 %
- Liquidités et autres actifs nets 1,85 %
- Obligations de municipalités canadiennes 1,23 %
- Obligations de sociétés étrangères 0,21 %

Quel a été le rendement du fonds?

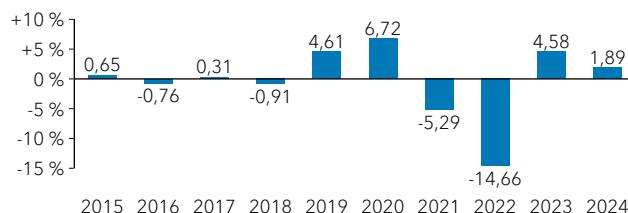
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 954,53 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -0,46 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent des titres à revenu fixe pouvant procurer des revenus d'intérêt. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,76 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds du marché monétaire Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	4 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	34 229 000 \$
Valeur liquidative par part :	113,27 \$
Nombre de parts en circulation :	415 488
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,69 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	1077,97 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des placements canadiens à court terme du gouvernement du Canada, des provinces ou de sociétés canadiennes de grande qualité qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

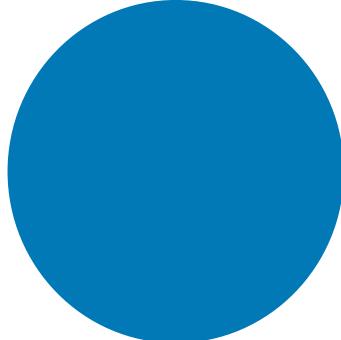
Bons du Trésor du Canada, 9 avril 2025	14,09 %
Bons du Trésor du Canada, 27 mars 2025	11,09 %
Bons du Trésor du Canada, 7 mai 2025	9,67 %
Wells Fargo & Company, 3,87 %, 21 mai 2025	6,32 %
Fortified Trust, 3,76 %, 23 juin 2025	6,18 %
Banque Royale du Canada, 3,37 %, 29 septembre 2025	5,87 %
Banque Nationale du Canada, 2,58 %, 3 février 2025	5,87 %
Banque Toronto-Dominion, 2,67 %, 22 septembre 2025	5,84 %
CARDS II Trust, 4,33 %, 15 mai 2025	5,48 %
Vancouver Airport Fuel Facilities, 2,17%, 23 juin 2025	5,25 %

Les 10 principaux placements représentent 75,66 % du fonds.

Nombre total de placements : 22

Répartition des placements

31 décembre 2024



■ Trésorerie et titres à court terme 100,00 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 065,72 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,64 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds du marché monétaire Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à court ou moyen terme qui recherchent des revenus d'intérêt et une grande liquidité. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants : Moins de 2 ans 5 % De 2 à 3 ans 4 % De 3 à 4 ans 3 % De 4 à 5 ans 2 % De 5 à 6 ans 1 % 6 ans et plus 0 %	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	1,69 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,10 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds équilibré Co-operators



Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds :	7 janvier 2003
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	182 043 000 \$
Valeur liquidative par part :	285,91 \$
Nombre de parts en circulation :	522 996
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,77 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	69,31 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines, qui respectent la vision de l'investissement durable du fonds.

Dix principaux placements

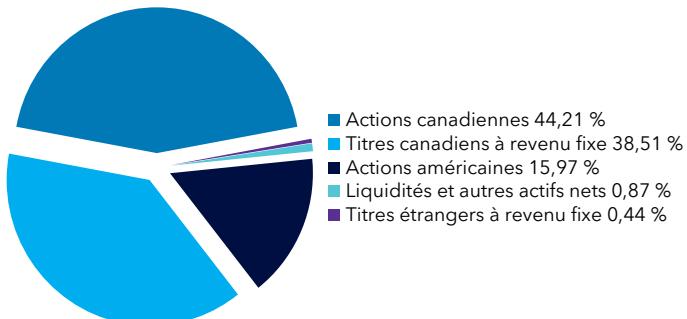
Fonds commun Addenda actions - États-Unis	16,29 %
Brookfield Corporation	2,60 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 juin 2032	2,40 %
Shopify Inc.	2,38 %
Constellation Software Inc.	2,09 %
Banque Royale du Canada	2,06 %
Wheaton Precious Metals Corporation	1,96 %
Banque de Montréal	1,89 %
Banque Toronto-Dominion	1,88 %
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 mars 2028	1,77 %

Les 10 principaux placements représentent 35,32 % du fonds.

Nombre total de placements : 223

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

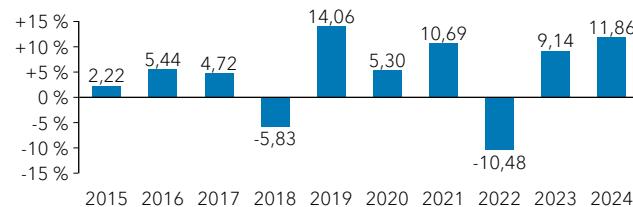
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 544,19 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,44 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds équilibré Co-operators



Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,77 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds équilibré Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	279 403 000 \$
Valeur liquidative par part :	201,42 \$
Nombre de parts en circulation :	3 962 974
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,99 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	2,71 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

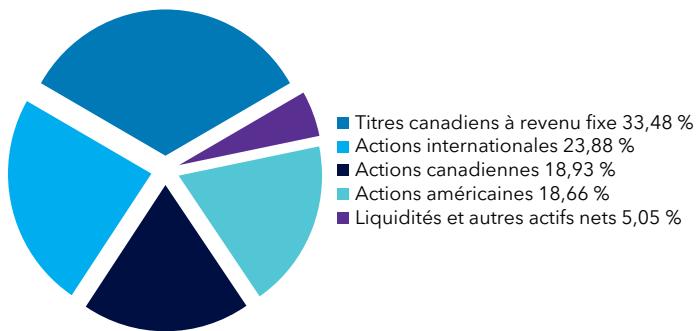
Fonds canadien d'obligations Mawer	33,95 %
Fonds d'actions internationales Mawer	17,05 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer	15,99 %
Fonds d'actions américaines Mawer	15,82 %
Fonds mondial de petites capitalisations Mawer	6,25 %
Fonds nouveau du Canada Mawer	3,54 %
Fonds d'actions américaines à moyenne capitalisation Mawer	3,01 %
Bons du Trésor du Canada, 27 mars 2025	2,27 %
Fonds d'actions marché émergents Mawer	1,22 %
Bons du Trésor du Canada, 12 mars 2025	0,84 %

Les 10 principaux placements représentent 99,94 % du fonds.

Nombre total de placements : 11

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

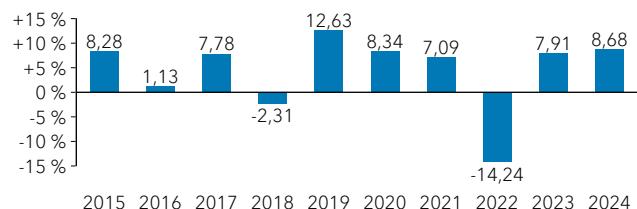
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 515,38 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,24 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds équilibré Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,99 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds équilibré mondial Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	5 315 000 \$
Valeur liquidative par part :	103,98 \$
Nombre de parts en circulation :	50 500
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,99 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	10,78 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement ainsi que dans des obligations, des débentures et des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

Fonds canadien d'obligations Mawer	34,86 %
Publicis Groupe S.A.	3,54 %
Marsh & McLennan Companies Inc.	2,92 %
Microsoft Corporation	2,86 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,62 %
Alphabet Inc.	2,54 %
UnitedHealth Group Inc.	2,50 %
Booking Holdings Inc.	2,40 %
Groupe CGI Inc.	2,10 %
AON plc	2,05 %

Les 10 principaux placements représentent 58,39 % du fonds.

Nombre total de placements : 55

Répartition des placements

31 décembre 2024



- Titres canadiens à revenu fixe 32,59 %
- Actions américaines 31,21 %
- Actions internationales 29,15 %
- Actions canadiennes 4,72 %
- Titres étrangers à revenu fixe 2,27 %
- Liquidités et autres actifs nets 0,06 %

Quel a été le rendement du fonds?

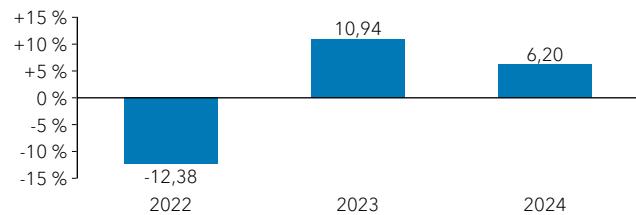
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 3 an(s) détient maintenant 1 032,35 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,07 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 3 dernières années. Dans les 3 dernières années, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds équilibré mondial Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,99 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds d'actions canadiennes Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	7 janvier 2003
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	195 570 000 \$
Valeur liquidative par part :	390,73 \$
Nombre de parts en circulation :	753 284
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,77 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	27,89 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

Dix principaux placements

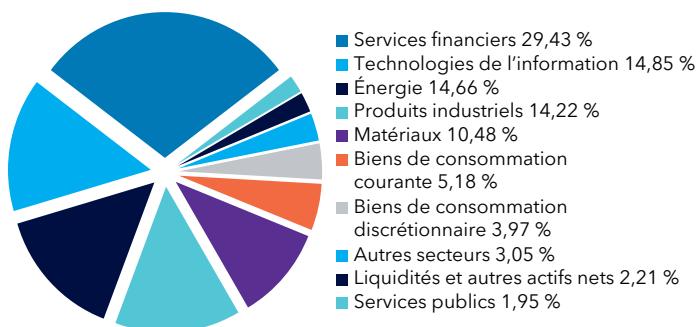
Brookfield Corporation	5,73 %
Shopify Inc.	5,35 %
Constellation Software Inc.	4,74 %
Banque Royale du Canada	4,48 %
Wheaton Precious Metals Corporation	4,40 %
Banque de Montréal	4,21 %
Banque Toronto-Dominion	4,14 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,57 %
Enbridge Inc.	3,37 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,34 %

Les 10 principaux placements représentent 43,33 % du fonds.

Nombre total de placements : 60

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

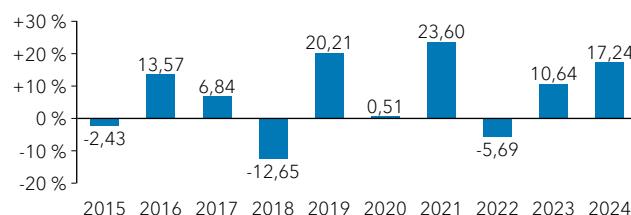
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 889,31 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,57 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds d'actions canadiennes Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants : Moins de 2 ans 5 % De 2 à 3 ans 4 % De 3 à 4 ans 3 % De 4 à 5 ans 2 % De 5 à 6 ans 1 % 6 ans et plus 0 %	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,77 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds des ressources canadiennes Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	17 488 000 \$
Valeur liquidative par part :	301,26 \$
Nombre de parts en circulation :	74 920
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,78 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	49,01 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de sociétés du secteur des ressources naturelles qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

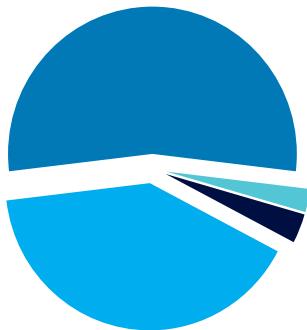
Canadian Natural Resources Ltd.	11,40 %
Wheaton Precious Metals Corporation	11,37 %
Enbridge Inc.	7,99 %
TC Energy Corporation	7,12 %
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	7,03 %
Suncor Energy Inc.	6,92 %
Mines Agnico Eagle Limitée	6,17 %
Alamos Gold Inc.	5,07 %
CCL Industries Inc.	4,99 %
Pembina Pipeline Corporation	4,54 %

Les 10 principaux placements représentent 72,60 % du fonds.

Nombre total de placements : 24

Répartition des placements

31 décembre 2024



- Énergie 53,77 %
- Matériaux 40,45 %
- Liquidités et autres actifs nets 3,23 %
- Produits industriels 2,55 %

Quel a été le rendement du fonds?

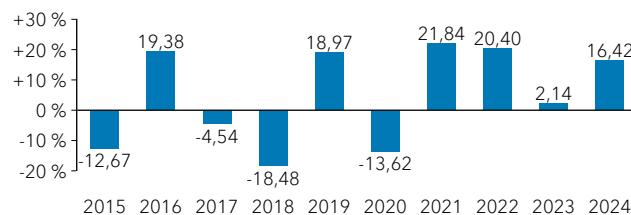
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 454,50 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,82 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS Actif polyvalent^{MC} III

Fonds des ressources canadiennes Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes, principalement dans les secteurs de l'énergie et des matières premières. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations du marché plus importantes que la moyenne.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,78 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	107 653 000 \$
Valeur liquidative par part :	421,99 \$
Nombre de parts en circulation :	466 064
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,32 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 juin 2024 :	35,71 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Fidelity Investments Canada s.r.l.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de petites, moyennes et grandes sociétés. Il peut investir jusqu'à 30 % à l'extérieur du Canada.

Dix principaux placements

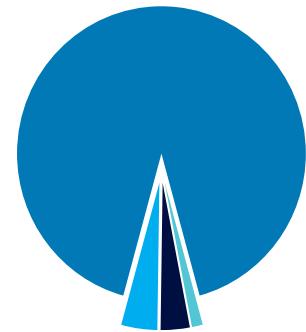
Banque Royale du Canada	5,51 %
Banque Toronto-Dominion	4,42 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,79 %
Fairfax Financial Holdings Limited	3,78 %
Shopify Inc.	3,54 %
Mines Agnico Eagle Limitée	3,43 %
Constellation Software Inc.	3,35 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,23 %
Intact Corporation financière	3,17 %
AtkinsRéalis Group Inc.	3,09 %

Les 10 principaux placements représentent 37,31 % du fonds.

Nombre total de placements : 123

Répartition des placements

31 décembre 2024



- Actions canadiennes 91,41 %
- Actions américaines 4,03 %
- Liquidités et autres actifs nets 3,25 %
- Actions internationales 1,22 %
- Titres canadiens à revenu fixe 0,09 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 870,10 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,46 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,32 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS Actif polyvalent^{MC} III

Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	138 948 000 \$
Valeur liquidative par part :	255,61 \$
Nombre de parts en circulation :	726 834
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,99 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	19,80 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

Dix principaux placements

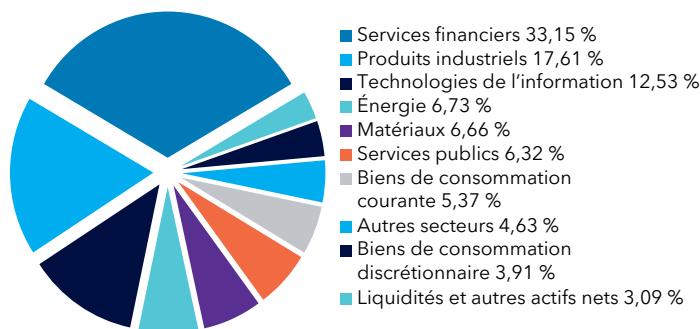
Banque Royale du Canada	4,89 %
Brookfield Corporation	3,89 %
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,84 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,71 %
iA Groupe financier	3,54 %
Constellation Software Inc.	3,22 %
Shopify Inc.	3,13 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,10 %
Les Compagnies Loblaw Limitée	3,04 %
Suncor Energy Inc.	3,02 %

Les 10 principaux placements représentent 35,38 % du fonds.

Nombre total de placements : 47

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

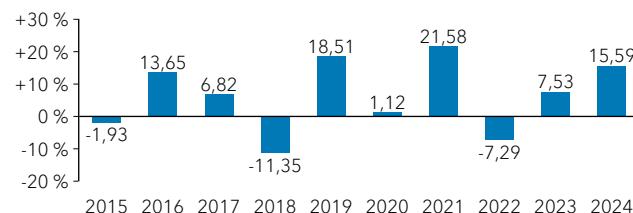
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 771,62 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,89 % par année.

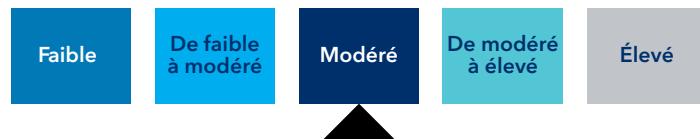
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,99 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds de dividendes PH&N Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	47 446 000 \$
Valeur liquidative par part :	125,43 \$
Nombre de parts en circulation :	1 017 492
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,82 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	26,10 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des titres canadiens qui versent des dividendes ou produisent un revenu.

Dix principaux placements

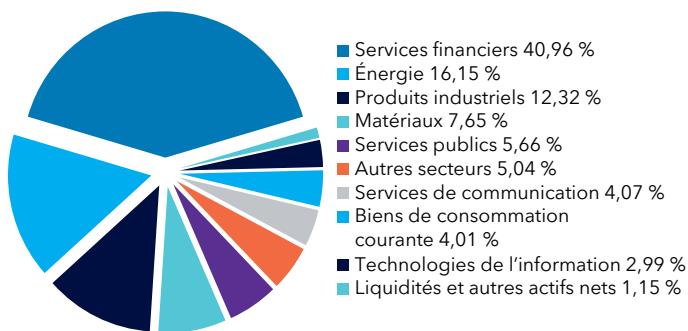
Banque Royale du Canada	8,77 %
Enbridge Inc.	6,00 %
Banque Toronto-Dominion	5,35 %
Brookfield Corporation	4,78 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,02 %
Société Financière Manuvie	3,96 %
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,39 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,27 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,11 %
Constellation Software Inc.	2,99 %

Les 10 principaux placements représentent 45,64 % du fonds.

Nombre total de placements : 51

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

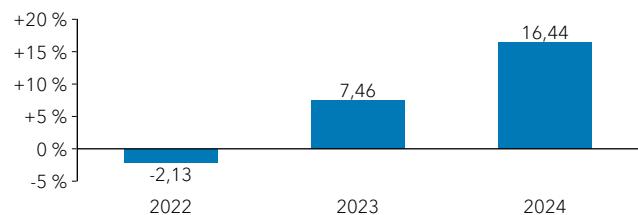
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 3 an(s) détient maintenant 1 224,68 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,99 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 3 dernières années. Dans les 3 dernières années, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds de dividendes PH&N Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent les revenus et la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,82 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds Fidelity Mondial Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	62 939 000 \$
Valeur liquidative par part :	258,71 \$
Nombre de parts en circulation :	260 264
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,72 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 mars 2024 :	20,23 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Fidelity Investments Canada s.r.l.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties partout dans le monde.

Dix principaux placements

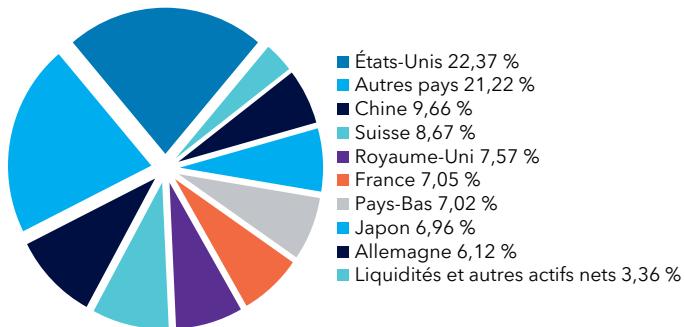
Prosus N.V.	4,95 %
Alibaba Group Holding Ltd	4,05 %
Finning International Inc.	3,90 %
Barclays PLC	3,45 %
Clarivate PLC	3,39 %
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,15 %
Siemens Énergie AG	2,76 %
Airbus SE	2,74 %
Elis S.A.	2,53 %
Reckitt Benckiser Group PLC	2,39 %

Les 10 principaux placements représentent 33,31 % du fonds.

Nombre total de placements : 61

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 2 154,03 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 7,98 % par année.

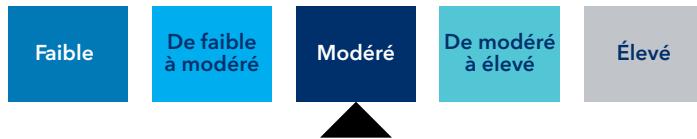
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds Fidelity Mondial Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à une vaste gamme de titres étrangers. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,72 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds d'actions mondiales Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	22 décembre 2014
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	29 558 000 \$
Valeur liquidative par part :	109,11 \$
Nombre de parts en circulation :	270 474
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,20 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	31,97 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier, qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

Microsoft Corporation	4,62 %
Alphabet Inc.	4,22 %
Broadcom Inc.	4,04 %
Visa Inc.	3,87 %
Fiserv, Inc.	3,72 %
Booking Holdings Inc.	3,61 %
SAP SE	3,09 %
JPMorgan Chase & Co.	2,91 %
UnitedHealth Group Inc.	2,86 %
ResMed Inc.	2,69 %

Les 10 principaux placements représentent 35,63 % du fonds.

Nombre total de placements : 44

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

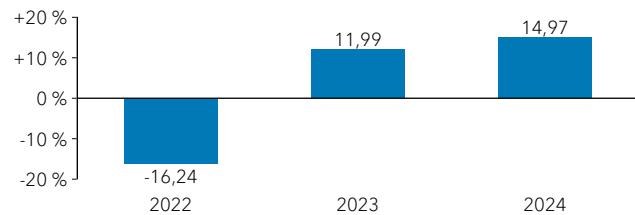
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 3 an(s) détient maintenant 1 078,42 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,55 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 3 dernières années. Dans les 3 dernières années, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir dans une vaste gamme d'actions durables, réparties dans le monde entier. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,20 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds d'actions internationales Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	2 353 000 \$
Valeur liquidative par part :	99,15 \$
Nombre de parts en circulation :	22 794
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,20 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	72,49 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés généralement établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

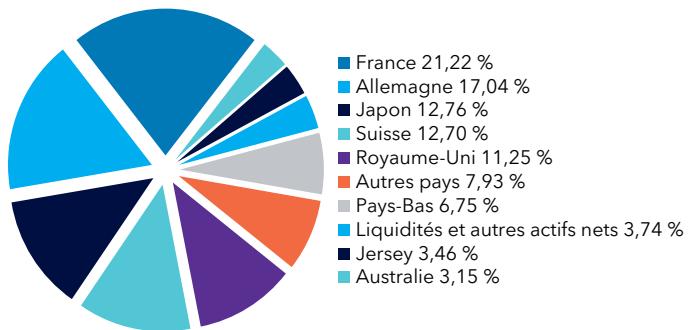
SAP SE	4,87 %
Schneider Electric S.A.	4,16 %
RELX Group plc	4,01 %
Fonds commun Addenda marché monétaire - liquidité	3,87 %
Experian plc	3,59 %
Compagnie Financière Richemont SA	3,44 %
ABB Ltd.	3,33 %
ResMed Inc.	3,27 %
Fresenius SE & Co. KGaA	3,27 %
Air Liquide	3,15 %

Les 10 principaux placements représentent 36,96 % du fonds.

Nombre total de placements : 38

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

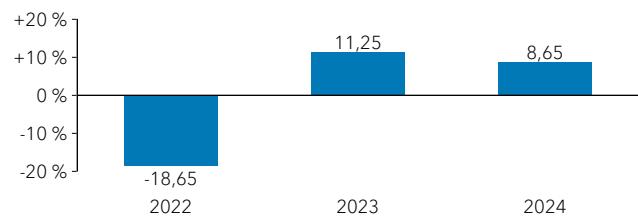
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 3 an(s) détient maintenant 983,31 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -0,56 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 3 dernières années. Dans les 3 dernières années, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds d'actions internationales Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir dans une vaste gamme d'actions durables, principalement à l'extérieur de l'Amérique du Nord. L'investisseur doit pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,20 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	177 886 000 \$
Valeur liquidative par part :	231,40 \$
Nombre de parts en circulation :	1 545 990
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,16 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	21,79 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés généralement établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements

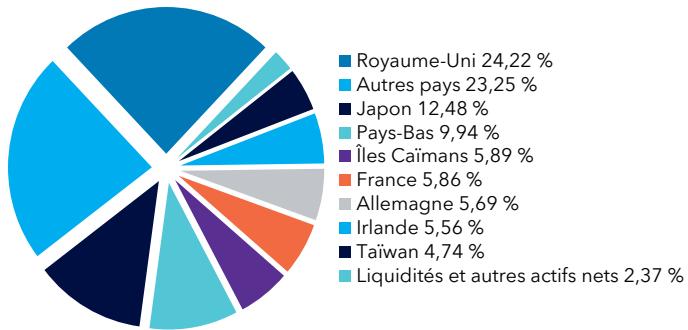
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Ltd.	4,74 %
AON plc	4,58 %
Tencent Holdings Limited	3,93 %
Groupe Compass	3,61 %
Wolters Kluwer N.V.	3,55 %
RELX Group plc	3,43 %
Bunzl plc	3,19 %
Hitachi Ltd.	3,07 %
Deutsche Boerse AG	3,06 %
FinecoBank SpA	2,94 %

Les 10 principaux placements représentent 36,10 % du fonds.

Nombre total de placements : 61

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 706,58 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,49 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à une vaste gamme d'actions provenant principalement des marchés hors de l'Amérique du Nord. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,16 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS Actif polyvalent^{MC} III

Fonds d'actions américaines Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	33 173 000 \$
Valeur liquidative par part :	118,83 \$
Nombre de parts en circulation :	289 187
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,82 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	13,01 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis.

Dix principaux placements

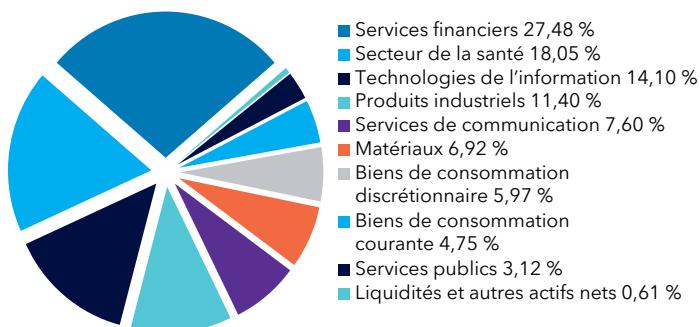
Amphenol Corporation	4,96 %
Microsoft Corporation	4,95 %
Visa Inc.	4,81 %
Alphabet Inc.	4,52 %
Marsh & McLennan Companies Inc.	4,04 %
Amazon.com Inc.	3,65 %
Arthur J. Gallagher & Co.	3,54 %
CME Group Inc.	3,31 %
Verizon Communications Inc.	3,09 %
Procter & Gamble Company	3,06 %

Les 10 principaux placements représentent 39,93 % du fonds.

Nombre total de placements : 52

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

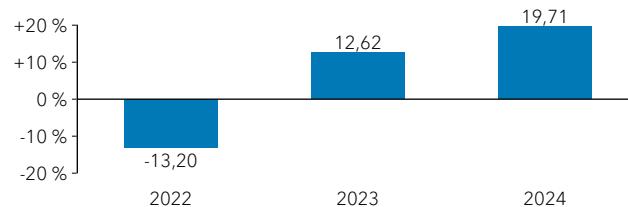
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 3 an(s) détient maintenant 1 170,21 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,38 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 3 dernières années. Dans les 3 dernières années, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,82 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds d'actions américaines Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	4 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2024 :	138 403 000 \$
Valeur liquidative par part :	513,93 \$
Nombre de parts en circulation :	528 742
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,76 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	26,34 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

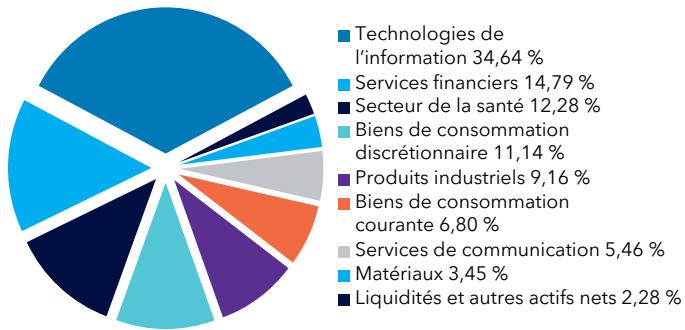
Broadcom Inc.	8,86 %
Microsoft Corporation	6,95 %
Apple Inc.	6,80 %
Alphabet Inc.	5,54 %
Visa Inc.	3,61 %
Booking Holdings Inc.	3,30 %
TJX Companies Inc.	3,16 %
Intuit Inc.	3,11 %
Fiserv, Inc.	3,10 %
JPMorgan Chase & Co.	2,80 %

Les 10 principaux placements représentent 47,23 % du fonds.

Nombre total de placements : 40

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

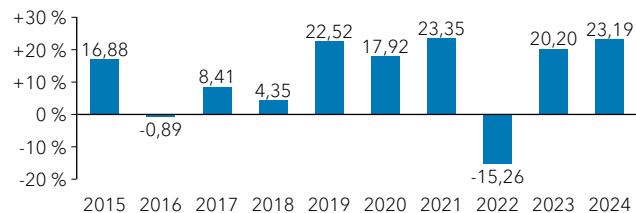
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 2 930,40 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 11,35 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} III

Fonds d'actions américaines Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants : Moins de 2 ans 5 % De 2 à 3 ans 4 % De 3 à 4 ans 3 % De 4 à 5 ans 2 % De 5 à 6 ans 1 % 6 ans et plus 0 %	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,76 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle de 0,40 % est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca